République Française Arrondissement de NEUFCHATEAU Département des Vosges

COMMUNE DE DARNEY

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 novembre 2023

Etaient présents: M. Yves DESVERNES - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Nicole DELAVILLE --Mme Agnès JEANMICHEL - M. Patrick ALBERTOLI - M. Pascal FERRARD - Mme Sylvie PALUMBO

Excusés:

M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. J.M BOUSCHBACHER Mme Yasmine ASKU pouvoir à Mme Nicole DELAVILLE Absents:

- M. Anthony SCHIARATURA
- M Christophe DEMARQUE
- Mme Thérèse LALOGE

Date de la convocation: 20 novembre 2023

Début du conseil: 18 h

ORDRE DU JOUR:

Désignation du secrétaire de séance Approbation du dernier procès-verbal 1 - Souscription d'un prêt relais

Ouestions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

<u>APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL</u>

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2023 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - SOUSCRIPTION D'UN PRÊT RELAIS (délibération n° 2023.11.27/01)

Madame Agnès JEANMICHEL présente les propositions du Crédit Mutuel, de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole sur la souscription éventuelle d'un crédit relais sur une période maximum de deux ans destiné à financer les avances de subventions et le F.C.T.V.A.

Après avoir étudié les offres le Conseil, à l'unanimité, opte pour l'offre du Crédit Mutuel selon la proposition de Monsieur le Maire, soit un montant de 400.000 € sur 2 ans, au taux fixe de 4.10 %, avec 0.10 % de frais, remboursement anticipé sans préavis, ni pénalité.

Informations et questions diverses

- lecture d'un courrier recu d'une administrée contenant ses remarques, ses propositions sur la gestion communale actuelle;

18 h 30 : Mme DELAVILLE quitte la salle.

Mme JEANMICHEL reprend les fonctions de secrétaire de séance.

- La maison de la presse locale ainsi que le restaurant "Stéphanie" on fait la demande pour une compensation de perte de chiffre d'affaire à la CCI suite aux travaux de la rue de la République ;
- La deuxième phase des travaux de la rue de la République étant en partie terminée, l'accès du centre ville se fera par la rue des Terrasses et retour par la rue des Fabriques (côté côte Marchond);
- Instauration de la "taxe sur logement vacant": plusieurs demandes de contribuables: Mr le Maire vérifiera sur place et fera les attestations en conséquence sur le bien fondé;
- sous couvert de Madame la Préfète des Vosges, proposition de publication dans la revue "Les Cahiers d'Administration" dans un hors série consacré au département des Vosges : ce point sera débattu au prochain conseil ;
- confirmation : contrat signé avec Enedis concernant le partenariat "petites Villes de Demain" : gratuité ;
- demande d'aide par un couple de darnéen d'une participation financière aux frais pour la classe de neige de leur fille handicapée, car celle sollicitée (250 à 300 €) auprès d'un organisme a été refusée avec pour motif "hors délai". Ce point sera également débattu lors du prochain conseil;

- A la Barbeline :

- l'ONF confirme sa demande de location d'une partie d'environ 200 m² de l'ancien local régie de transport ;
- Une proposition de prix a été adressée à Monsieur THIÉBAUT Olivier du garage Peugeot pour l'achat de l'autre partie de cet espace d'environ 600 m² ainsi que le terrain situé devant les anciens quais de déchargement. Une recherche d'amiante et un DPE vont être demandés à un organisme spécialisé de même qu'un bornage par un géomètre;
- rénovation des anciens abattoirs : ça avance doucement !
- le changement du filtre à arsenic sera effectué mercredi prochain ;
- les réunions de chantier sont :
 - les mardis à 10 h (abattoirs);
 - les jeudis à 14 h (rue de la République) ;
- résumé de la réunion avec La Poste concernant le service rendu sur la commune : le service postal concerné va faire le point entre un relais postal commercial existant et une agence postale communale ou interco, qui pourrait se tenir au Tiers lieu à voir avec le PETR et la COM CO. La conseillère financière serait en visio ;
- suite aux doléances d'une riveraine sur l'emplacement du distributeur de pizzas installé sur le champ de foire, l'entreprise demande une prise en charge des frais de maçonnerie de 50 % par la commune pour le déplacer;
- il serait bon d'envisager la remise en état de la passerelle en bois qui enjambe la Saône.

Dates:

- Vendredi 1er décembre : visite de Saint Nicolas ;
- Samedi 2 et dimanche 3 décembre : marché de Noël de l'Effeuilly au gymnase ;
- Samedi 2 décembre : Sainte Barbe ;
- Vendredi 8 décembre à 20 h : conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 05.

Les secrétaires de séance Nicole DELAVILLE Agnès JEANMICHEL

.

2

